

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 38740

présenté par

M. Cesarini, M. Orphelin, Mme Pitollat, M. Travert, Mme Fontenel-Personne, Mme Clapot,
Mme Bagarry, M. Bois, M. Vignal, M. Julien-Lafferrière, Mme Thill et M. François-
Michel Lambert

ARTICLE 33

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.